

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 mai 2018

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 mai 2018 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2018-13 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
17 AVRIL 2018**

CE-2018-14 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE DÉPART PROGRESSIF

CE-2018-15 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif à la personne suivante selon les modalités indiquées :

- Madame Sylvie Bergeron, enseignante à l'école secondaire de la Ruche, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, à raison d'environ 66.6 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2018-16 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Judith Laparé, enseignante à l'école primaire Brassard-Saint-Patrice. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2019-2020, traitement à 75 % pour la durée du plan ;
- Madame Nathalie Drouin, enseignante à l'école secondaire de l'Escale. Plan de 4 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022, avec prise du congé pour toute l'année scolaire 2021-2022, traitement à 75 %, pour la durée du plan ;
- Monsieur Yves Blais, ouvrier d'entretien, classe II, à l'école secondaire de l'Escale. Plan de 4 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022, avec prise du congé du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, traitement à 87.50 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ - MO-
DIFICATION**

CE-2018-17 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder à la personne suivante les modifications à son congé sabbatique à traitement différé en reportant la période du congé selon les modalités suivantes :

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

- Monsieur Yves Jolin, enseignant à l'école secondaire du Tournesol ;

Le 16 septembre 2014, le plan suivant avait été accordé : Plan de 3 ans, soit du 1er juillet 2014 au 30 juin 2017, avec prise du congé du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017, traitement à 83,34 % pour la durée du plan ;

Le 20 octobre 2015, le changement suivant avait été accordé : l'enseignant travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2016-2017 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018 ;

Le 17 avril 2018, nouvelle demande de changement : l'enseignant travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2017-2018 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019 ;

Le 15 mai 2018, modification de la date de prise du congé suite à une erreur au dernier comité exécutif : l'enseignant travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2018-2019 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENTS DE PERSONNEL

CE-2018-18 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel professionnel :

30 avril 2018

- Madame Béatrice Vandavelde, psychologue au Service des ressources éducatives, poste régulier à temps partiel de 10 h 30 par semaine (30 %).

1^{er} juillet 2018

- Karine Viens, conseillère pédagogique au secondaire au Service des ressources éducatives, poste régulier à temps plein de 35 h par semaine (100 %).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2018-19 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Madame Janie Tremblay, psychologue au Service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 10

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2018-20

Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale